



Fiche d'adhésion 2023/2024 – Salle d'escalade Entre Terre Et Ciel Adhérent Individuel Entre Terre et Ciel – valables du 1/05 au 31/08

NOM.....Prénom :.....

Date de naissance :...../...../..... Age :.....

Option 1 :

Accès 1 fois par semaine, le vendredi à partir de 19h : séance réservée aux adhérents de l'association

JEUNE moins de 7 ans*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 7 ans à 15 ans* inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 7 ans à 15 ans* non inscrit au cours de l'école d'escalade	12.5 €	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 16 à 18 ans inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 16 à 18 ans non inscrit au cours de l'école d'escalade	27.5 €	<input type="checkbox"/>

**les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.*

ADULTE inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	Gratuit	<input type="checkbox"/>
ADULTE non inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	50 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	40 €	<input type="checkbox"/>

TOTAL OPTION 1 :.....

Option 2 :

Accès illimité : accès possible sur tous les créneaux d'ouvertures

Vous devrez justifier de votre autonomie en S.A.E. / Être titulaire du Passeport escalade JAUNE au minimum

JEUNE moins de 7 ANS*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 7 ans à 15 ans*	25 €	<input type="checkbox"/>

**les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.*

JEUNE de 16 à 18 ans	57.5 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE	105 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	85 €	<input type="checkbox"/>

TOTAL OPTION 2 :.....

Règlements à joindre avec la fiche d'inscription. Moyens de paiement acceptés : chèque, chèque vacances ANCV, coupon Sport ANCV



Accès à la salle d'escalade Entre Terre et Ciel

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) Mme M.

Tél. :/...../.....

détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant

NOM PRÉNOM

Date de naissance/...../.....

ADRESSE

Code postal VILLE

ayant moins de 16 ans, à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel. J'ai bien noté qu'il doit impérativement être accompagné d'un adulte qui en sera responsable.

ayant plus de 16 ans, à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel seul ou accompagné d'un adulte qui en sera responsable. J'atteste que l'enfant est :

non autonome en escalade (1) ,

autonome de niveau 1 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade blanc (2), à savoir :

- Il sait mettre correctement un baudrier
- Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette
- Il sait parer une chute

autonome de niveau 2 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade jaune (3), à savoir :

- Il sait mettre correctement un baudrier
- Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête
- Il sait parer une chute
- Il sait grimper en tête

Sous la responsabilité d'un adulte qui l'accompagne, l'enfant aura accès aux mêmes structures et à la même pratique (moulinette ou en tête) que celles autorisées à l'adulte, selon l'autonomie de ce dernier (cf. règlement intérieur).

- Je déclare posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour mon enfant.
- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de la salle et m'engage à le respecter et le faire respecter par l'enfant.
- J'atteste que l'enfant possède les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'escalade.
- J'autorise, en outre, les responsables de la salle à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

À,

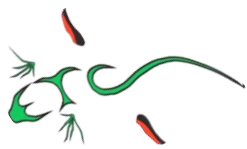
le/...../.....

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée, précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) Il n'a accès qu'à la structure de blocs.

(2) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en moulinette uniquement.

(3) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en tête.



Catégories / Ages -Saison 2023/2024

JEUNE : né après le 31 août 2006

- Moins de 7 ans : né après le 1^{er} septembre 2017
- 7 à 15 ans : né entre le 1^{er} septembre 2008 et le 31 août 2017
- 16 à 18 ans : né entre le 1^{er} septembre 2006 et le 31 août 2008

ADULTE : né avant le 1^{er} septembre 2006